



ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

LETTRE D'INFORMATION – Mardi 4 octobre 2011

Agenda

Lundi 10 octobre

-15h00 : **François TERRÉ** : « *Le droit entre espoir et réussite du juste* ».

-Comité secret

Lundi 17 octobre

-9h15 : Entretiens académiques : « *Les pièges de la sécurité* », présentés et présidés par **Pierre DELVOLVÉ**.

-15h00 : **Jean TULARD** : « *L'Institut : les premiers intellectuels !* ».

Lundi 24 octobre

-9h15 : Entretiens académiques : « *Quelle place pour la France et pour l'Europe dans la division internationale du travail ?* », présentés à l'initiative de la **section Économie politique, statistique et finances**.

-15h00 : **Gilbert GUILLAUME** : « *Le droit au juge : droit ou slogan ?* ».

Lundi 7 novembre

12h30 : réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-15h : **Bernard BOURGEOIS** : « *Hegel actuel* ».

Lundi 14 novembre

15h : séance solennelle annuelle, discours du Président **Jean BAECHLER**, lecture du palmarès 2011 par la Vice-Présidente **Marianne BASTID-BRUGUIÈRE** et discours du Secrétaire perpétuel **Xavier DARCOS**, sous la Coupole de l'Institut.

Lundi 21 novembre

15h : **Jean TIROLE** : « *Rationalité, psychologie et économie*. »

Lundi 28 novembre

-9h15 : Entretiens académiques : « *La disqualification des experts* », présentés par **Jean BAECHLER**.

15h : **Jean-Claude CASANOVA** : « *Les modes de scrutin*. »

Séance du lundi 3 octobre

Après approbation du procès verbal de la séance du lundi 26 septembre, le président **Jean Baechler** a prié le secrétaire perpétuel, **Xavier Darcos**, d'introduire en séance **Jean Tirole**, élu le 27 juin dernier au fauteuil VIII de la section Économie politique, statistique et finances, laissé vacant par le décès de **Maurice Allais**.

Le président de l'Académie a ensuite présenté son confrère, **Bruno Cotte**, magistrat, actuellement juge à la Cour pénale internationale à La Haye, élu le 6 décembre 2010 dans la section Législation, droit public et jurisprudence.

Conformément à la tradition académique, **Bruno Cotte** a fait l'éloge de son prédécesseur en lisant sa *Notice sur la vie et les travaux de Roland Drago*. **Roland Drago** occupa le deuxième fauteuil de la section Législation, droit public et jurisprudence, celui entre autres de Portalis, de René Cassin et d'Henri Batiffol, de décembre 1990, date de son élection, jusqu'à son décès en 2009.



Après avoir posé quelques repères chronologiques et rappelé que Roland Drago était né en 1923 en Algérie, où il avait grandi, fréquenté l'école, le lycée, puis découvert le droit à l'université, avant d'être mobilisé à l'âge de vingt ans et de faire la campagne de France et d'Allemagne, Bruno Cotte a évoqué les multiples compétences et talents de son prédécesseur qui fut « un enseignant exceptionnel », « exerça aussi des responsabilités administratives, en particulier au sein du Comité consultatif des universités et conseilla même un ministre des Universités », et qui fut un « comparatiste passionné, un juge également et un académicien assidu et engagé ».

Bruno Cotte a souligné que les ouvrages de Roland Drago, qu'il en fût l'auteur ou le co-auteur, restent pour les juristes des outils précieux et des ouvrages de référence : la thèse sur *Les crises de la notion d'Établissement public*, le *Traité de contentieux administratif* et le *Traité du droit de la presse*.

L'orateur a également rappelé l'action de son prédécesseur comme secrétaire général, puis président de la Société de législation comparée, comme secrétaire général de l'Académie internationale de droit comparé, mais aussi son travail comme juge, vice-président puis président du Tribunal suprême de la Principauté monégasque..

Bruno Cotte a conclu son éloge en disant que **Roland Drago** fut « l'un de ces "grands" juristes dont Philippe Malaurie dit qu'ils "sont des gens de foi" croyant "en des valeurs, raisons d'être du droit et de leur vie. Le grand juriste est celui qui a soif de la justice, l'horreur des injustices et qu'anime le ferment de la foi" ».



Honneurs et responsabilités

Le président **Jean Baechler** a été élu Président de la Maison de l'Institut de France à Londres (Fondation Edmond de Rothschild) le mardi 27 septembre.



Dans la presse et sur les ondes

- **André Vacheron** : « Les femmes sont-elles moins exposées que les hommes aux accidents cardiovasculaires ? », dans *Le Figaro* du lundi 5 septembre. « *Le risque cardiovasculaire chez la femme est encore trop souvent ignoré alors que l'infarctus myocardique tue beaucoup plus que le cancer du sein. En vertu du dogme de la protection de la paroi artérielle par ses œstrogènes, la femme se croit à l'abri de l'athérosclérose. La protection hormonale a cependant des limites face au tabagisme, à l'hypercholestérolémie, au surpoids, à l'obésité et à la sédentarité. Depuis une trentaine d'années, on observe une augmentation régulière du tabagisme chez les jeunes femmes. Une consommation quotidienne même modérée de cigarettes multiplie par trois le risque cardiovasculaire. Avant 50 ans, plus d'un infarctus myocardique sur deux chez la femme est lié au tabac. Avant 35 ans et plus encore après, l'association tabac-pilule contraceptive augmente significativement le risque d'infarctus myocardique et d'infarctus cérébral dont la complication redoutable est l'hémiplégie.* »

- **Thierry de Montbrial** : « Plus que jamais, les nations font l'expérience de l'interdépendance », dans *Le Monde* du lundi 12 septembre. « *Les États ont, à un moment donné, démissionné de leurs responsabilités vis-à-vis de la sphère privée. Je suis personnellement partisan d'un renforcement de la puissance des États. Mais un État fort n'est pas forcément un État obèse ; il peut se faire respecter sans que cela coûte cher. La première chose à faire est de reprendre le contrôle des dépenses publiques. Si, pour cela, il faut deux à trois années d'austérité, voire une récession, ce n'est pas si dramatique à l'échelle des cycles économiques, si c'est le prix à payer pour corriger le relâchement général, tant dans la sphère publique que privée, qui a précédé la crise actuelle. Pour moi, le XXI^e siècle n'a pas commencé le 11 septembre 2001, mais en 2008, quand l'idée du marché tout-puissant a rejoint le communisme au cimetière des illusions.* »

- **Yvon Gattaz** : « Le mythe du "chômage des jeunes" et le pessimisme français », dans *Les Échos* du mardi 20 septembre. « *Le chiffre inquiétant de 25 % de nos jeunes au chômage circule avec une insistance qui confine à la certitude. Or ce chiffre est gravement erroné et le pessimisme qu'il engendre est dévastateur. La vérité chiffrée est pourtant simple. Le Bureau international du travail (BIT) a défini le "taux de chômage" comme le rapport entre le nombre de chômeurs (qui recherchent réellement un emploi) et le nombre total des "actifs", terminologie équivoque comprenant ceux qui travaillent, bien sûr, et les chômeurs eux-mêmes, mais pas les jeunes scolarisés. Or la France a une caractéristique particulière : les deux tiers de nos jeunes de 18 à 24 ans poursuivent des études, alors qu'en Allemagne cette proportion est de un tiers seulement et que, là-bas, le plus souvent, les jeunes en formation duale ont un statut de salarié et non d'étudiant. Si on retenait la notion de "part de chômage" en rapportant le nombre de chômeurs, non plus à la seule population active, mais à la population totale de jeunes, on trouverait un chiffre de l'ordre de 8%, donc trois fois moindre, voisin de la moyenne européenne et du chômage général de la population française.* »

À noter

- Le jeudi 13 octobre, au Tribunal de Commerce de Paris, l'Association Jeunesse et Entreprises fêtera son 25^e anniversaire par un colloque intitulé « Jeunes ! En entreprise demain ! ». Placé sous le haut patronage de **Nicolas Sarkozy**, Président de la République, et présidé par **Yvon Gattaz**, Président-Fondateur de Jeunesse et Entreprises, ce colloque accueillera au nombre des intervenants le Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Santé, **Xavier Bertrand**.

En bref

- Le mercredi 28 septembre, **Yvon Gattaz** a présidé le Forum ASMEP-ETI à la Maison des Arts & Métiers, à Paris. Les sujets abordés ce jour ont été, après l'ouverture par **Jean-François Copé**, « la nouvelle fiscalité du patrimoine » et « de PME à ETI : par l'innovation & l'international ». **Éric Besson**, Ministre chargé de l'industrie, a prononcé une importante allocution sur ce dernier sujet.

- Le site de la Bibliothèque de l'Institut vient de s'enrichir de la traduction par Mme Fabienne Queyroux d'un texte du Professeur **Orest Ranum**, correspondant de l'Académie des Sciences morales et politiques, sur Georges Dethan, à l'occasion du don de documents du XVII^e siècle à la bibliothèque par la veuve de ce dernier. (<<http://www.bibliotheque-institutdefrance.fr/fonds/manuscrits/DETHAN.html>> et également <http://www.bibliotheque-institutdefrance.fr/fonds/manuscrits/Dethan_Inventaire.pdf>)

Groupe de travail

- Le groupe de travail que préside **François Terré** sur « la réforme du régime général des obligations » se réunira le mercredi 12 octobre de 9h30 à 17h dans la salle des Cinq Académies.